

14 mai 2025

MOBILITES LOCALES, L'OFFRE S'ETOFFE AVEC REDON AGGLOMERATION

Un service de mobilité pour tous sera disponible à partir du 1er septembre 2025, il combine le transport urbain et le transport sur réservation. Piloté par les services de REDON Agglomération, il vise à faciliter les déplacements tout en réduisant l'usage de la voiture individuelle.

Les lignes de transport urbain

Dès le 1^{er} septembre 2025, les usagers pourront bénéficier d'un transport urbain du lundi au samedi, de 6h30 à 19h00 :

- La ligne A reliant **Sainte-Marie à Allaire**
- La ligne B entre **Saint-Nicolas-de-Redon et Saint-Perreux**, desservant Redon
- La ligne C circulant sur la commune de **Redon**,

Le transport sur réservation (TSR)

Il sera disponible pour les **31 communes** de REDON Agglomération du lundi au samedi, de 6h30 à 19h00. Un service en porte-à-porte sera assuré pour les personnes en situation de handicap (sur présentation de la Carte Mobilité Inclusion).

Pour réserver son trajet : 02 30 24 25 26 ou par mail : reservation@red.bzh de 9h00 à 17h00 (informations à indiquer : nom, numéro de téléphone, adresse mail, date du trajet, arrêt de départ et d'arrivée).

La réservation sera possible jusqu'à 17h00, la veille du trajet et à partir du 25 Août

Une grille tarifaire homogène entre les services

Pour voyager sur le réseau de transport, le ticket unité sera de 1,50 €. Il sera possible d'acheter des titres journées (3 €) et carnet de 10 tickets (12 €). Ces titres de transports pourront être utilisés sur les réseaux de transport urbain ou sur réservation.

Un abonnement mensuel (25 € / mois) et annuel (250 €/an) seront proposés.

Un accès à une tarification réduite sera possible pour certains bénéficiaires.

L'achat de titres de transport sera possible via une application numérique dédiée. Toutefois, la vente à bord des véhicules sera possible (ticket 1h plein tarif uniquement).

Afin d'encourager l'utilisation de ces services, une période de gratuité sera instaurée du 1^{er} septembre au 31 octobre 2025.

Un financement renforcé pour un service durable

Ce service innovant bénéficie d'une enveloppe financière ajustée, rendue possible grâce à la contribution des **employeurs** de 11 salariés et plus, publics et privés du territoire.

Les horaires des arrêts des lignes urbaines et le fonctionnement du transport sur réservation seront communiqués dans le courant de l'été 2025 sur le site internet de REDON Agglomération.

Les fiches horaires des lignes urbaines et un guide d'utilisation du Transport sur réservation seront accessibles en mairie à la rentrée.

2 533 caractères espaces compris